Recherche Sans Frontières

RSF

Research Without Borders

RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL _EXERCICE 2025

Elaboré et Soumis par	**Département programmes/RSF-DRC**
Date de la soumission	**Le 2 Février 2026**
Pays	**République Démocratique du Congo**

Tableau récapitulatif de l'activité

<table>
<tr><td>Titre des programmes et projets exécutés</td><td>Projet : promouvoir l'autonomisation et l'engagement politique de jeunes pour un changement positif à l'est de la RD Congo

Programme de Renforcement des mécanismes Communautaires et réponses aux Violences basées sur le Genre à l'Est de la RDC

Programme d'appui à la protection des civils et de leurs biens à travers les actions de sensibilisation et formation communautaire sur le DIH et DIDH à l'Est de la RD Congo

Projet d'appui à la sécurité alimentaire et moyens de substances dans a zone de santé de Mweso en territoire de Masisi au nord KIVU

Projet de sensibilisation et éducation nutritionnelle dans la zone de santé de Birambizo en territoire de Rutshuru ;

Projet promouvoir la participation politique de jeunes à travers l'appropriation de l'agenda jeunesse, paix et sécurité dans les province du nord et sud Kivu
Sensibilisation et éducation environnementale à travers la campagne « Zero plastique sur le lac Kivu » dans la ville de Bukavu au Sud kivu</td><td>Partenaires financier 2025

▪ Fondation Appel de Geneve
▪ Heal Africa/Fond Humanitaire
▪ NPCYP-SFCG
▪ Pitié Internationale
▪ Contribution de membres et bienfaiteurs.</td></tr>
<tr><td>Période d'exécution</td><td colspan="2">Janvier à décembre 2025</td></tr>
<tr><td>Localisation</td><td colspan="2">Province du Nord à l'Est de la République Démocratique du Congo</td></tr>
<tr><td>Autres staffs concernés par le rapportage</td><td colspan="2">La coordination et le Meal</td></tr>
</table>

Février 2026

Brève présentation de l'organisation

1 paragraphe. Quelle est l'objectif, la mission, vision et les secteurs d'intervention de L'organisation ? parler un peu du cadre légal et champ d'application de votre organisation.

Recherche Sans Frontières / Research Without Borders (RSF-RDC) est une organisation congolaise créée en **2015**, engagée dans la recherche-action, l'action humanitaire, la protection et le développement communautaire.

RSF-RDC travaille auprès des communautés affectées par les conflits armés, les déplacements forcés, la pauvreté et d'autres formes de vulnérabilité, avec une attention particulière aux **enfants, jeunes, femmes, personnes déplacées et groupes marginalisés**.

L'organisation combine la **présence communautaire, mobilisation locale, recherche et collecte de données, renforcement des structures communautaires, sensibilisation et mise en œuvre de projets multisectoriels**.

Son Siège et Bureau de coordination est situé à l'adresse suivante : Goma, Nord-Kivu, RDC **Adresse :** N°030, Avenue du 30 Juin, Himbi II, Commune de Goma, Ville de Goma **Représentant légal :** Raphaël ESHIMA NGUBA, Directeur Exécutif, Numéro de téléphone : **Site web :** www.rsf-rwb.org, **E-mail :** directionpays@rsf-rwb.org / rsfrdc2015@gmail.com

2. Mission : RSF-RDC a pour mission de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations vulnérables et affectées par les crises, à travers la **recherche-action, la protection, la consolidation de la paix, le renforcement des capacités communautaires et la mise en œuvre d'actions humanitaires et de développement adaptées aux réalités locales**. Une attention particulière est accordée à la protection et aux droits des **enfants, des jeunes, des femmes et des personnes marginalisées**

3. Vision : RSF-RDC aspire à des communautés **résilientes, inclusives et pacifiques**, dans lesquelles les droits fondamentaux sont respectés et où les populations, y compris les enfants et les jeunes, participent activement aux décisions et solutions qui affectent leur protection, leur bien-être et leur développement.

4. Principaux domaines d'expertise

Les domaines d'intervention et d'expertise de RSF-RDC comprennent notamment :

a) Protection communautaire et protection de l'enfant **;**
b) Genre, prévention et réponse aux VBG et PSEA **;**
c) Droit international humanitaire et droits humains – DIH/DIDH **;**
d) Consolidation de la paix, cohésion sociale et transformation des conflits **;**
e) Jeunesse, paix et participation communautaire **;**
f) Éducation et formation professionnelle **;**
g) Sécurité alimentaire et moyens d'existence **;**
h) Nutrition **;**
i) Eau, hygiène et assainissement (WASH) **;**
j) Santé communautaire et soutien psychosocial **;**
k) Gouvernance, redevabilité et renforcement communautaire **;**
l) Recherche-action, collecte de données et analyse des conflits **;**
m) Environnement et résilience communautaire**.**

Ces secteurs correspondent à ceux recensés dans la pièce n°16 préparée pour le dossier.

5. Présence géographique

RSF-RDC dispose d'une expérience opérationnelle documentée principalement dans l'Est de la RDC.

Au **Nord-Kivu**, ses zones d'intervention comprennent notamment **Masisi, Rutshuru, Walikale, Nyiragongo et Goma**. Des interventions ou présences institutionnelles sont également documentées au **Sud-Kivu**, notamment Kalehe/Minova et la ville de Bukavu, ainsi qu'en **Ituri**, notamment dans le territoire de Mahagi.

Cette implantation permet à RSF-RDC de travailler au plus près des communautés affectées par les déplacements, les conflits armés et les crises humanitaires.

6. Expérience partenariale

RSF-RDC a développé des collaborations avec des organisations nationales et internationales et participé à des projets financés notamment à travers **GIZ-BMZ**, **AVSI/UNHCR, Appel de Genève/ECHO, Appel de Genève/GFFO, CAJED/UNICEF, Search for Common Ground/UNPBF, Alerte Internationale, Pole Institute, Heal Africa-Fond Humanitaire et d'autres partenaires**. Les financements documentés couvrent notamment protection communautaire, protection de l'enfant, VBG/PSEA, DIH/DIDH, jeunesse-paix-sécurité, éducation et moyens d'existence.

7. Approches et valeur ajoutée

RSF-RDC privilégie une approche fondée sur :

1. **Ancrage communautaire.** Les structures communautaires sont associées à l'identification des risques, à la sensibilisation, au suivi et à la recherche de solutions adaptées.
2. **Recherche-action et utilisation des données.** La collecte et l'analyse d'informations issues du terrain permettent d'adapter les interventions aux évolutions du contexte.
3. **Approche intégrée.** Lorsque les besoins le justifient, RSF-RDC articule protection, cohésion sociale, moyens d'existence, nutrition, WASH et autres réponses communautaires.
4. **Participation et inclusion.** L'organisation cherche à renforcer la participation des femmes, jeunes et autres groupes vulnérables dans les structures et mécanismes communautaires.
5. **Localisation et proximité.** Son implantation locale et sa connaissance du contexte facilitent l'accès aux communautés, la compréhension des dynamiques locales et l'adaptation des interventions.

8. Gouvernance, sauvegarde et systèmes institutionnels

RSF-RDC dispose d'un dispositif de gouvernance comprenant notamment une Assemblée générale, un Conseil d'administration, une Direction exécutive et des fonctions programmes et support.

L'organisation dispose également d'un ensemble de politiques et procédures institutionnelles couvrant notamment la **protection de l'enfant, PSEA, lutte contre la fraude et la corruption, AML/CFT, code de conduite, redevabilité, inclusion des bénéficiaires, Politique de lutte contre le terroriste et blanchissement d'argent ; politique de rétention et d'archivages, santé et sécurité du personnel, gestion administrative et financière, achats/logistique et ressources humaines**.

RSF-RDC dispose par ailleurs de mécanismes de gestion financière et ses comptes et opérations ont fait l'objet d'**audits externes**, contribuant au renforcement progressif de ses systèmes de contrôle, de transparence et de redevabilité.

Contexte et justification

1 paragraphe. Quelle est la problématique spécifique traitée par l'organisation au courant de l'année ? Comment est-ce qu'on a choisi cette problématique et les parties prenantes ciblées ? Pourquoi est-ce que c'est important ? Est-ce qu'il y a des nouvelles dynamiques liées au contexte qui justifient/nécessitent la mise en œuvre des activités de l'organisation ?

1.1. Contexte général et institutionnel

L'année 2025 a été marquée par une détérioration majeure de la situation sécuritaire, humanitaire, sociale et économique dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), particulièrement dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. La persistance des conflits armés, l'intensification des déplacements forcés, la fragilisation des moyens de subsistance, les violations des droits humains et la dégradation de l'accès aux services sociaux essentiels ont considérablement accru la vulnérabilité des populations civiles.

Dans son Plan de réponse aux besoins humanitaires 2025, le Gouvernement congolais et la communauté

humanitaire, sous la coordination des Nations Unies, estimaient à **21,2 millions le nombre de personnes affectées par les crises nécessitant une attention humanitaire**, parmi lesquelles 11 millions étaient ciblées par la réponse humanitaire, dont 7,8 millions de personnes déplacées internes. Le financement requis pour répondre à ces besoins s'élevait à 2,54 milliards de dollars américains. Ces chiffres illustrent l'ampleur des besoins et les contraintes auxquelles les organisations humanitaires ont dû faire face au cours de l'année. Source : Plan de réponse aux besoins humanitaires 2025, Nations Unies/OCHA, 27 février 2025.

C'est dans ce contexte complexe que Recherche Sans Frontières (RSF), organisation humanitaire nationale engagée dans la promotion et la protection des droits humains, la diffusion du droit international humanitaire (DIH), la consolidation de la paix, la protection des personnes vulnérables, la promotion de la cohésion sociale, la protection de l'environnement et le relèvement socio-économique des communautés, a poursuivi ses interventions dans plusieurs zones affectées du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Au Nord-Kivu, les interventions de RSF ont concerné les territoires de Masisi, Rutshuru, Walikale, Beni et Nyiragongo, ainsi que la ville de Goma. Au Sud-Kivu, elles ont couvert la ville de Bukavu et le territoire de Kalehe. Ces espaces présentent des réalités géographiques et opérationnelles différentes, mais partagent plusieurs facteurs de vulnérabilité : insécurité persistante, déplacements et retours de populations, fragilisation des mécanismes communautaires de protection, pauvreté, tensions sociales et difficultés d'accès aux services essentiels.

L'approche de RSF s'inscrit ainsi dans une logique de réponse aux besoins de protection et de résilience des communautés, en tenant compte de la complexité des crises, des capacités locales et de la nécessité de renforcer les mécanismes communautaires de prévention, de dialogue et de résolution pacifique des conflits.

1.2. Problématique spécifique traitée par l'organisation en 2025

La problématique centrale à laquelle RSF a contribué à répondre au cours de l'année 2025 est **la vulnérabilité accrue des populations civiles face aux conflits armés, aux déplacements forcés, aux risques de protection, les problèmes environnementale et à l'affaiblissement des mécanismes de cohésion sociale et de résilience communautaire**.

Cette problématique s'est manifestée à travers plusieurs dimensions interdépendantes.

a) Protection des civils et respect des droits humains

Les affrontements armés, les changements de contrôle territorial, la présence de groupes armés et les tensions locales ont exposé les populations à différents risques de protection, notamment les violences physiques, les menaces, les enlèvements, les violences basées sur le genre (VBG), les restrictions de mouvement, les atteintes aux biens et les difficultés d'accès aux services essentiels.

Les femmes, les filles, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, les personnes déplacées internes et les ménages retournés ont été particulièrement exposés à ces risques en raison de leurs vulnérabilités spécifiques et de l'insuffisance des dispositifs de protection dans certaines localités.

Face à ces enjeux, la promotion des droits humains, la sensibilisation des communautés, le renforcement des capacités locales de prévention et d'orientation, ainsi que la diffusion des principes du DIH constituent des leviers essentiels pour améliorer la protection des civils et favoriser le respect de la dignité humaine.

b) Déplacements forcés et fragilisation des mécanismes de protection communautaire

Les déplacements répétés ont entraîné la séparation de familles, la perte de logements et de biens, la rupture des activités économiques, la perturbation de la scolarité des enfants et l'affaiblissement des réseaux de solidarité traditionnels.

Dans les zones d'accueil, la pression supplémentaire exercée sur les ressources disponibles — notamment les terres, les logements, l'eau, les marchés et les services sociaux — peut accentuer les tensions entre les personnes déplacées, les communautés hôtes et les personnes retournées, particulièrement lorsque l'assistance est insuffisante ou perçue comme inéquitable.

Dans ce contexte, RSF considère le renforcement des mécanismes communautaires de protection, la prévention des conflits, la promotion du dialogue et l'accompagnement des initiatives locales de paix

comme des éléments déterminants pour réduire les risques de violences et favoriser une coexistence pacifique.

c) Affaiblissement de la cohésion sociale et multiplication des tensions communautaires

La crise sécuritaire a contribué à fragiliser la confiance entre les communautés, à exacerber les perceptions d'injustice et à alimenter les rumeurs, la méfiance et les discours susceptibles de favoriser la stigmatisation ou l'exclusion.

Les conflits autour de l'accès aux ressources, les différends fonciers, les difficultés de réintégration des personnes retournées et les tensions liées à la présence de groupes armés constituent autant de facteurs pouvant compromettre la stabilité communautaire.

La problématique ne se limite donc pas à l'absence de sécurité physique. Elle concerne également la capacité des communautés à préserver leurs liens sociaux, à gérer pacifiquement leurs différends et à participer à la recherche de solutions collectives.

Les interventions de RSF en matière de sensibilisation, de dialogue communautaire, de consolidation de la paix et de promotion du vivre-ensemble répondent à cette nécessité de renforcer les capacités locales à prévenir et à transformer les conflits.

d) Dégradation des moyens de subsistance et vulnérabilité socio-économique

L'insécurité, les déplacements, les perturbations des échanges commerciaux et agricoles, la fermeture ou la réduction des activités économiques et les difficultés de circulation ont affecté les revenus des ménages.

Les femmes, les jeunes et les ménages déplacés ou retournés sont particulièrement exposés à la perte d'activités génératrices de revenus, à l'endettement, à l'insécurité alimentaire et aux stratégies négatives de survie.

La réduction des opportunités économiques peut également accroître les risques d'exploitation, de violences, de recrutement par des groupes armés et de tensions au sein des ménages et des communautés.

Le renforcement de l'autonomie économique, la promotion de l'entrepreneuriat, l'accompagnement des initiatives communautaires et la restauration des mécanismes de solidarité constituent, par conséquent, des facteurs importants de résilience et de prévention des conflits.

e) **Pressions environnementales et nécessité de préserver les écosystèmes**

Au cours de l'année 2025, les enjeux environnementaux ont constitué une préoccupation importante dans les zones d'intervention de Recherche Sans Frontières (RSF), au regard de l'interaction entre les conflits armés, les déplacements de populations, la pauvreté et la dégradation des ressources naturelles. Dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, la pression exercée sur les terres agricoles, les ressources forestières, les points d'eau et les autres ressources naturelles s'est accentuée dans plusieurs localités accueillant des personnes déplacées ou confrontées à des mouvements répétés de population. Cette situation, combinée à l'exploitation non durable des ressources, à la déforestation, à l'érosion des sols, à la mauvaise gestion des déchets et aux effets des changements climatiques, contribue à fragiliser les écosystèmes et à réduire les capacités des communautés à faire face aux crises.

Dans les territoires de Masisi, Rutshuru, Walikale, Beni et Nyiragongo, ainsi que dans la ville de Goma, la dépendance des ménages aux ressources naturelles pour l'agriculture, l'énergie domestique et les activités génératrices de revenus rend les communautés particulièrement sensibles à la dégradation de leur environnement. Au Sud-Kivu, notamment dans la ville de Bukavu et le territoire de Kalehe, la gestion des déchets, l'occupation des espaces exposés aux risques naturels, l'érosion, les inondations et les glissements de terrain constituent également des préoccupations majeures pour la sécurité et le bien-être des populations. Les catastrophes naturelles peuvent entraîner des pertes en vies humaines, la destruction des habitations et des infrastructures, la perte des moyens de subsistance et de nouveaux déplacements, aggravant ainsi les vulnérabilités préexistantes.

Face à ces défis, RSF reconnaît que la protection de l'environnement est indissociable de la protection des personnes, de la prévention des conflits et du relèvement communautaire. La dégradation des ressources naturelles peut accentuer la concurrence entre les communautés et alimenter des tensions autour de l'accès à la terre, à l'eau, aux ressources forestières et aux moyens de subsistance. Il devient dès lors essentiel de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles,

la sensibilisation communautaire aux risques environnementaux, l'assainissement des milieux de vie et la prévention des catastrophes. L'intégration de cette dimension dans les interventions de RSF vise à renforcer la résilience des communautés, à réduire les risques environnementaux et à favoriser un développement local plus durable, inclusif et respectueux des générations futures.

1.3. Contexte sécuritaire et géopolitique

L'année 2025 a constitué un tournant majeur dans l'évolution de la crise à l'Est de la RDC. L'offensive de l'Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 mars (AFC/M23) a entraîné la prise de Goma à la fin du mois de janvier, puis de Bukavu à la mi-février. Ces événements ont profondément modifié l'environnement sécuritaire et opérationnel dans les deux provinces.

Les conséquences ont dépassé les seules zones de combat : mouvements massifs de populations, perturbation des activités économiques, détérioration de l'accès aux services de santé, difficultés d'approvisionnement, fragilisation des réseaux de transport et contraintes supplémentaires pour les organisations humanitaires.

Les territoires de Masisi et de Rutshuru ont continué à subir les effets des affrontements, des déplacements successifs et des changements de contrôle territorial. Dans certaines parties de Walikale, l'insécurité a également provoqué des mouvements de population et compliqué l'accès aux communautés. Nyiragongo et la ville de Goma ont été confrontés à des pressions supplémentaires liées aux déplacements, à la concentration de personnes vulnérables et à la perturbation des services essentiels.

Dans le territoire de Beni, la persistance de l'insécurité et des violences armées dans certaines zones a maintenu les besoins de protection et de prévention des conflits. Au Sud-Kivu, les événements de février et les évolutions ultérieures de la situation sécuritaire ont affecté Bukavu et les territoires environnants, notamment Kalehe.

Sur le plan géopolitique, la dimension régionale du conflit, les tensions entre la RDC et le Rwanda, les mouvements transfrontaliers de populations et les initiatives diplomatiques de recherche d'une solution ont contribué à rendre la situation particulièrement complexe. Cette dimension régionale rappelle que la protection des civils et la consolidation de la paix nécessitent des approches fondées sur le respect du droit international, la prévention de la violence et la recherche de solutions durables.

Pour RSF, ces dynamiques ont renforcé la pertinence des actions visant à promouvoir le DIH, à sensibiliser les communautés aux droits humains, à renforcer les mécanismes locaux de dialogue et à soutenir les initiatives de paix. Elles ont également imposé une adaptation constante des modalités d'intervention, en fonction de l'évolution de la sécurité, de l'accessibilité des zones et des besoins prioritaires.

Référence contextuelle : Cluster Protection RDC, « Points saillants de protection – Janvier et février 2025 », publié le 27 mars 2025.

1.4. Ampleur des déplacements internes et conséquences humanitaires

Les déplacements forcés ont constitué l'un des principaux facteurs d'aggravation des besoins humanitaires en 2025. Selon les informations publiées par OCHA en septembre 2025, plus de 1,6 million de nouveaux déplacements internes avaient été enregistrés depuis le début de l'année, portant le nombre total de personnes déplacées internes dans le pays à environ 5,28 millions. Les femmes représentaient environ 51 % de cette population, tandis que plus de 68 % des nouveaux déplacements étaient associés aux attaques et aux affrontements armés. Le Sud-Kivu, le Nord-Kivu et l'Ituri concentraient ensemble près de 86 % des nouveaux déplacements recensés sur la période considérée. Source : OCHA, données relayées en septembre 2025 sur les nouveaux déplacements internes en RDC.

Ces chiffres, qui correspondent à une situation observée en cours d'année et non au bilan définitif du 31 décembre 2025, montrent l'intensité et la rapidité des mouvements de population.

Dans son rapport sur la situation humanitaire au Nord-Kivu couvrant le mois de juin 2025, OCHA indiquait que la province comptait environ **1,03 million de personnes déplacées internes** et **2,01 millions de personnes retournées**, selon les données de la Commission des mouvements de populations (CMP) du 4 juillet 2025. Le même rapport faisait état de 4,19 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë de phase 3 ou supérieure selon l'analyse IPC citée. <escape>[Source : OCHA, Rapport

de situation Nord-Kivu n° 8, 11 juillet 2025.]</escape>
Ces données illustrent la coexistence de déplacements prolongés, de nouveaux mouvements et de retours qui ne signifient pas nécessairement un rétablissement durable des conditions de vie. En effet, les familles retournées peuvent retrouver des logements détruits, des terres difficiles à exploiter, des infrastructures endommagées ou un environnement toujours marqué par l'insécurité.
Dans les zones d'intervention de RSF, les conséquences des déplacements peuvent se traduire par :

- Une augmentation des besoins en protection, en accompagnement psychosocial et en information sur les droits ;
- Une pression accrue sur les services sociaux, les marchés, les terres agricoles et les ressources communautaires ;
- Une multiplication des différends liés à l'accès aux biens, aux terres et aux moyens de subsistance ;
- Une exposition accrue des femmes et des filles aux violences, à l'exploitation et aux stratégies négatives de survie ;
- Une fragilisation de la scolarité des enfants, de la stabilité familiale et des mécanismes traditionnels de solidarité ;
- Une nécessité renforcée de soutenir la coexistence pacifique entre populations déplacées, communautés hôtes et personnes retournées.

Ces éléments justifient l'importance d'une réponse humanitaire qui ne se limite pas à l'assistance immédiate, mais qui intègre également la protection, la prévention des conflits, la résilience communautaire et le relèvement socio-économique.
Précaution statistique : les chiffres de déplacement évoluent rapidement en fonction des nouveaux affrontements, des retours et des révisions des mécanismes de suivi. Pour la version finale du rapport annuel, les données doivent être accompagnées de leur date de référence et de leur source exacte, idéalement les rapports OCHA et les mises à jour de la CMP/NRHP disponibles à la fin de 2025.

1.5. Contexte environnemental et risques liés aux catastrophes

La vulnérabilité des communautés dans les zones d'intervention de RSF est également aggravée par les risques environnementaux et les catastrophes naturelles. Dans les territoires de Kalehe et de Walikale, comme dans certaines parties du Nord-Kivu, les fortes pluies, les inondations, l'érosion et les glissements de terrain peuvent détruire les habitations, endommager les infrastructures, isoler des localités et compromettre les activités agricoles.
Le territoire de Kalehe demeure particulièrement exposé aux conséquences des catastrophes hydrométéorologiques. Les inondations et glissements de terrain de mai 2023 ont démontré l'ampleur des pertes humaines, des destructions et des déplacements que peuvent provoquer ces événements. En 2025, les risques climatiques ont continué à s'ajouter aux vulnérabilités liées aux conflits et aux déplacements dans plusieurs zones de l'Est du pays. Référence : UNFPA RDC, publication du 17 novembre 2025 sur les conflits, les inondations et la résilience en RDC.
La pression démographique liée aux déplacements, l'occupation de zones exposées, la dégradation des sols, la dépendance aux ressources naturelles et les difficultés d'accès à des infrastructures adéquates peuvent accentuer les risques environnementaux.
La protection de l'environnement représente donc un enjeu humanitaire, économique et social. La dégradation des terres, la perte de ressources naturelles et la concurrence autour des moyens de subsistance peuvent accentuer les tensions communautaires, tandis que les catastrophes peuvent provoquer de nouveaux déplacements et compromettre les efforts de relèvement.
Pour RSF, la prise en compte de ces enjeux permet de promouvoir une approche intégrée de la résilience, dans laquelle la protection des personnes, la prévention des conflits et la gestion responsable des ressources naturelles contribuent à la réduction des vulnérabilités.

1.6. Contexte social et économique

Les crises sécuritaires et les déplacements ont aggravé la pauvreté, le chômage, la précarité des revenus et les difficultés d'accès aux services sociaux de base. Les ménages affectés par les conflits doivent souvent faire face à une augmentation du coût de la vie, à la perte de leurs activités économiques et à la réduction

de leurs capacités à satisfaire leurs besoins essentiels.
Les femmes et les jeunes, qui jouent un rôle majeur dans les activités agricoles, commerciales et communautaires, sont particulièrement affectés lorsque les marchés sont perturbés, que les terres deviennent inaccessibles ou que les opportunités d'emploi se raréfient.
Dans les ménages déplacés ou retournés, les mécanismes d'adaptation peuvent devenir insuffisants face à l'accumulation des chocs. La vente des biens productifs, l'endettement, la réduction du nombre de repas ou le retrait des enfants de l'école peuvent compromettre durablement la résilience familiale.
Parallèlement, les tensions liées au partage des ressources, aux inégalités d'accès aux opportunités et aux perceptions d'exclusion peuvent alimenter les conflits locaux. Ces dynamiques démontrent l'interdépendance entre la sécurité humaine, la cohésion sociale et la relance économique.
Les actions de RSF en faveur de la protection, du dialogue, de la participation communautaire et de l'autonomisation socio-économique s'inscrivent dans cette perspective : réduire les facteurs de vulnérabilité tout en renforçant la capacité des individus et des communautés à faire face aux crises et à reconstruire des conditions de vie dignes.

1.7. Justification du choix de la problématique et des parties prenantes ciblées

Le choix des problématiques traitées par RSF en 2025 repose sur la convergence de plusieurs facteurs : la gravité de la situation sécuritaire, l'ampleur des déplacements, la persistance des violations des droits humains, la fragilisation des mécanismes de cohésion sociale et la nécessité de renforcer la résilience des communautés affectées.
Cette orientation est cohérente avec la mission institutionnelle de RSF, qui consiste à promouvoir le respect des droits et la protection des personnes, tout en contribuant à la consolidation de la paix et au relèvement des communautés vulnérables.
Le choix des zones d'intervention a également tenu compte de leur exposition aux conflits, des besoins des populations, des possibilités d'accès opérationnel, des dynamiques communautaires et de la pertinence des domaines d'expertise de l'organisation. La diversité des zones couvertes permet de prendre en considération aussi bien les besoins des populations vivant dans les zones affectées par les affrontements que ceux des communautés d'accueil et des personnes qui tentent de reconstruire leur vie après un déplacement.
Le ciblage des parties prenantes s'inscrit dans une approche inclusive, participative et sensible aux conflits. Il vise à prendre en considération les besoins différenciés des personnes affectées, sans discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'origine, le statut de déplacement ou toute autre caractéristique.
Les principales catégories de parties prenantes concernées sont les suivantes :

- **Les personnes déplacées internes et les personnes retournées :** en raison de leur exposition aux risques de protection, de la perte de leurs biens et de leurs moyens de subsistance, ainsi que des difficultés de réintégration.
- **Les communautés hôtes :** en raison de la pression exercée sur les ressources, les services sociaux et les opportunités économiques, et de leur rôle essentiel dans l'accueil et l'intégration des populations déplacées.
- **Les femmes et les filles :** compte tenu des risques de violences basées sur le genre, d'exploitation, de marginalisation et de participation insuffisante aux processus décisionnels.
- **Les enfants et les jeunes :** en raison des risques de séparation familiale, de déscolarisation, de violence, de recrutement par des groupes armés et de manque d'opportunités d'éducation et d'emploi.
- **Les personnes vivant avec un handicap, les personnes âgées et les autres personnes ayant des besoins spécifiques :** afin de garantir leur accès équitable à l'information, aux mécanismes de protection et aux activités communautaires.
- **Les leaders communautaires, les autorités locales et coutumières, les organisations de la société civile et les structures communautaires :** en raison de leur rôle dans la prévention des conflits, la médiation, l'orientation des personnes vulnérables et la mobilisation communautaire.
- **Les acteurs humanitaires, les organisations spécialisées et les partenaires techniques :** afin de

favoriser la coordination, la complémentarité des interventions et le partage des informations pertinentes dans le respect des principes humanitaires.

La pertinence du ciblage dépend également de l'implication des communautés dans l'identification des besoins, la définition des priorités, la mise en œuvre des activités et le suivi des résultats. Cette participation contribue à renforcer l'appropriation locale, la redevabilité et la durabilité des actions.

Il convient de préciser que ces catégories constituent le cadre général de ciblage de RSF. Leur présence effective dans chaque activité doit être confirmée par les listes de bénéficiaires, les rapports de terrain et les données de suivi du projet concerné.

1.8. Importance de la problématique et valeur ajoutée des interventions de RSF

La problématique traitée par RSF revêt une importance particulière, car la protection des civils, le respect des droits humains et la cohésion sociale y compris le renforcement de moyens de substances sont des conditions indispensables à la dignité humaine, à la stabilité communautaire et au relèvement durable.

Dans un contexte où les conflits et les déplacements fragilisent les mécanismes traditionnels de solidarité, les interventions de protection et de consolidation de la paix permettent de renforcer les capacités des communautés à identifier les risques, à prévenir les tensions et à rechercher des solutions pacifiques aux différends.

La promotion du DIH contribue à rappeler les obligations des parties aux conflits armés, notamment en ce qui concerne la distinction entre civils et combattants, la protection des personnes civiles et le respect des biens et infrastructures bénéficiant d'une protection juridique. La promotion des droits humains, quant à elle, contribue à renforcer la connaissance des droits, des mécanismes de recours et des principes de non-discrimination.

L'importance de ces interventions se manifeste également dans la prévention des violences basées sur le genre, le renforcement de la protection de l'enfant, la lutte contre les rumeurs et la stigmatisation, ainsi que la promotion de la participation des femmes et des jeunes aux processus communautaires.

En outre, l'accompagnement du relèvement socio-économique peut contribuer à réduire les vulnérabilités qui entretiennent les tensions, en renforçant les capacités des ménages à générer des revenus, à restaurer leurs moyens de subsistance et à participer à la vie économique locale.

La valeur ajoutée de RSF réside dans sa capacité à articuler plusieurs dimensions complémentaires : protection des personnes, prévention des conflits, sensibilisation aux normes humanitaires, participation communautaire, cohésion sociale et renforcement de la résilience.

Cette approche intégrée contribue à traiter non seulement les conséquences immédiates des crises, mais également certains des facteurs qui fragilisent durablement les communautés.

1.9. Nouvelles dynamiques ayant renforcé la nécessité des interventions en 2025

Plusieurs évolutions observées au cours de l'année 2025 ont renforcé la nécessité de maintenir et d'adapter les interventions de RSF.

Premièrement, la modification rapide de la situation sécuritaire. La prise de Goma puis de Bukavu, l'évolution des lignes de front et la persistance des affrontements dans plusieurs territoires ont créé de nouveaux besoins de protection et des contraintes importantes d'accès humanitaire. Les changements de contrôle territorial ont également nécessité une attention accrue aux risques encourus par les civils et aux possibilités d'accès aux communautés.

Deuxièmement, la coexistence des déplacements, des retours et des déplacements secondaires. Certaines familles ont regagné leurs localités d'origine malgré l'insuffisance des services essentiels, l'insécurité persistante et la destruction de leurs biens. D'autres ont été contraintes de fuir à nouveau. Cette mobilité rend nécessaire une adaptation continue du ciblage et une prise en compte des besoins des personnes déplacées, des retournés et des communautés hôtes.

Troisièmement, la fragilisation de l'environnement opérationnel humanitaire. Les restrictions de mouvement, les difficultés logistiques, les perturbations des communications et les incidents affectant les acteurs humanitaires ont compliqué la continuité des opérations. OCHA a recensé 626 incidents affectant les acteurs humanitaires en RDC au cours de l'année 2025, dont 290 au Nord-Kivu et 177 au Sud-Kivu. Ces chiffres, publiés en janvier 2026, soulignent les contraintes auxquelles les organisations intervenant

dans les deux provinces ont été confrontées. [Source : OCHA, bilan des incidents affectant les acteurs humanitaires en 2025, publié en janvier 2026.

Quatrièmement, l'aggravation des vulnérabilités socio-économiques. La perturbation des marchés, des activités agricoles et des circuits d'approvisionnement a fragilisé les revenus des ménages et leur capacité à satisfaire leurs besoins essentiels. Le renforcement de la résilience et la restauration des moyens de subsistance sont donc demeurés des enjeux importants.

Cinquièmement, l'interaction entre les conflits et les risques environnementaux. Les inondations, les glissements de terrain et la dégradation des ressources naturelles peuvent aggraver les conséquences des déplacements et accentuer les tensions liées à l'accès aux terres et aux moyens de subsistance. À Kalehe notamment, la prise en compte des risques de catastrophe est essentielle dans toute démarche de relèvement communautaire.

Sixièmement, la nécessité d'une réponse plus inclusive et mieux coordonnée. L'accumulation des besoins et les contraintes de financement ont renforcé l'importance d'une meilleure complémentarité entre les organisations locales, les autorités, les structures communautaires et les partenaires humanitaires. La localisation de la réponse et la valorisation des capacités nationales demeurent essentielles pour maintenir une présence adaptée aux réalités locales.

Ces dynamiques démontrent que les besoins de protection et de résilience ne peuvent être considérés comme statiques. Ils évoluent au rythme des conflits, des mouvements de population, des conditions économiques et des catastrophes. Elles justifient une approche flexible, fondée sur l'analyse régulière du contexte, l'adaptation opérationnelle et la participation des communautés.

1.10. Positionnement stratégique et réponse de RSF

Face à ces défis, RSF a inscrit ses interventions de 2025 dans une logique de contribution à la protection des personnes, à la prévention des conflits et au renforcement de la résilience communautaire.

Son positionnement repose sur les orientations stratégiques suivantes :

1. **Promouvoir les droits humains et le droit international humanitaire**, à travers l'information, la sensibilisation et le renforcement des connaissances des communautés sur les normes de protection applicables.
2. **Renforcer les mécanismes communautaires de protection**, notamment par la participation des acteurs locaux, la prévention des risques et l'orientation des personnes vulnérables vers les services compétents.
3. **Contribuer à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale**, en soutenant le dialogue, la médiation, la prévention des rumeurs et la recherche de solutions pacifiques aux différends.
4. **Promouvoir la participation des femmes et des jeunes**, en reconnaissant leur rôle dans la prévention des conflits, la prise de décision et la reconstruction du tissu social.
5. **Contribuer au relèvement socio-économique et à la résilience**, en favorisant les initiatives permettant aux populations affectées de restaurer leurs capacités d'action et leurs moyens de subsistance.
6. **Intégrer les enjeux environnementaux et la sensibilité aux conflits**, afin de réduire les risques de tensions liés aux ressources naturelles et de renforcer la durabilité des initiatives communautaires.
7. **Renforcer la coordination et la redevabilité**, en favorisant les échanges avec les parties prenantes, le suivi des activités et la prise en compte des retours des bénéficiaires.

La mise en œuvre de ces orientations requiert une attention constante à la sécurité des équipes et des bénéficiaires, au respect des principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, ainsi qu'aux principes de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels.

Elle nécessite également une gestion rigoureuse des ressources, une documentation fiable des résultats, une désagrégation des données par sexe, âge et handicap lorsque cela est possible et pertinent, ainsi qu'un suivi des risques susceptibles d'affecter les populations ou les opérations.

En définitive, l'année 2025 a confirmé la nécessité de renforcer les interventions de protection, de

consolidation de la paix et de résilience communautaire dans l'Est de la RDC. L'intensification des conflits, les déplacements répétés, les atteintes aux droits humains, la fragilisation des moyens de subsistance et les risques environnementaux ont créé un environnement dans lequel les populations civiles demeurent particulièrement vulnérables.
Dans les zones d'intervention du Nord-Kivu — Masisi, Rutshuru, Walikale, Beni, Nyiragongo et Goma — ainsi qu'au Sud-Kivu, dans la ville de Bukavu et le territoire de Kalehe, les besoins dépassent la seule assistance d'urgence. Ils nécessitent également des interventions capables de renforcer les capacités des communautés à prévenir les violences, à protéger les personnes vulnérables, à restaurer les liens sociaux et à reconstruire des moyens de subsistance durables.
À travers ses domaines d'intervention, Recherche Sans Frontières réaffirme son engagement en faveur du respect des droits, de la protection des personnes et de la promotion de communautés plus résilientes, inclusives et pacifiques.
Le contexte de 2025 confirme ainsi la pertinence du mandat de RSF et souligne l'importance de poursuivre les efforts en faveur d'une réponse humanitaire fondée sur les besoins, adaptée aux réalités locales et orientée vers des résultats durables pour les populations affectées.

L'Approche du rapportage

1-2 paragraphes. Inclure ici l'objectif, les résultats attendus et le changement attendu. Le changement attendu doit être spécifique.

Objectifs, résultats attendus et changements spécifiques attendus des projets et programmes de RSF en 2025

Les projets et programmes mis en œuvre par Recherche Sans Frontières (RSF) en 2025 s'inscrivent dans une approche intégrée visant à renforcer la protection des populations civiles, l'autonomisation des jeunes, la prévention des violences basées sur le genre, la sécurité alimentaire, la nutrition et la préservation de l'environnement dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Les objectifs et résultats attendus sont présentés selon la logique d'intervention de chaque projet. Les changements attendus sont formulés de manière spécifique, afin de distinguer les réalisations immédiates des effets recherchés sur les personnes, les communautés et les institutions. Ils devront être ajustés aux activités effectivement réalisées et aux données de suivi disponibles pour l'année 2025.

1. Projet : Promouvoir l'autonomisation et l'engagement politique des jeunes pour un changement positif à l'Est de la RDC

Objectif du projet : Renforcer les capacités des jeunes, notamment des jeunes femmes et des jeunes issus des communautés affectées par les conflits, à participer activement, pacifiquement et de manière responsable aux processus de gouvernance, de prise de décision et de transformation sociale dans l'Est de la République démocratique du Congo.

Résultats attendus

- Les jeunes disposent de connaissances et de compétences renforcées en matière de citoyenneté, de leadership, de gouvernance démocratique et de participation politique.
- Les jeunes sont davantage informés de leurs droits civiques et politiques ainsi que des mécanismes légaux de participation à la vie publique.

- Des espaces de dialogue et de concertation favorisent les échanges entre les jeunes, les autorités, les acteurs politiques et les organisations de la société civile.
- Les initiatives citoyennes portées par les jeunes contribuent à la promotion de la paix, de la redevabilité et du changement positif au sein de leurs communautés.

Changement spécifique attendu : Les jeunes ciblés passent d'une participation limitée ou occasionnelle à une participation citoyenne plus active, structurée et pacifique, en exprimant leurs préoccupations, en formulant des propositions et en prenant part aux espaces de dialogue et de décision communautaires et politiques.

2. Programme de renforcement des mécanismes communautaires et de réponse aux violences basées sur le genre à l'Est de la RDC

Objectif du programme : Renforcer les capacités des communautés et des structures locales à prévenir les violences basées sur le genre (VBG), à identifier les risques, à orienter les survivantes et survivants vers les services appropriés et à promouvoir un environnement protecteur, inclusif et respectueux des droits humains.

Résultats attendus

- Les mécanismes communautaires de protection disposent de capacités renforcées en matière de prévention, d'identification des risques et d'orientation sécurisée des personnes affectées.
- Les femmes, les filles, les hommes et les garçons sont mieux informés sur les différentes formes de VBG, leurs conséquences et les moyens de prévention.
- Les communautés sont davantage sensibilisées aux principes de non-discrimination, à l'égalité de genre et à la lutte contre la stigmatisation des survivantes et survivants.
- Les liens entre les structures communautaires et les services spécialisés de prise en charge médicale, psychosociale, juridique et de protection sont renforcés, selon la disponibilité des services.

Changement spécifique attendu : Les communautés ciblées améliorent leur capacité à prévenir les VBG et à réagir de manière appropriée aux situations de risque, tandis que les personnes affectées bénéficient de mécanismes d'orientation plus sûrs, confidentiels et accessibles, réduisant les obstacles liés à la méconnaissance des services, à la stigmatisation et à la peur de dénoncer les violences.

3. Programme d'appui à la protection des civils et de leurs biens à travers la sensibilisation et la formation communautaire sur le DIH et le DIDH à l'Est de la RDC

Objectif du programme : Contribuer à la protection des populations civiles et de leurs biens dans les zones affectées par les conflits armés, en renforçant la connaissance et la compréhension du droit international humanitaire (DIH), du droit international des droits de l'homme (DIDH) et des principes fondamentaux de protection applicables.

Résultats attendus

- Les communautés ciblées connaissent mieux les principes fondamentaux du DIH et du DIDH, notamment la protection des civils, le respect de la dignité humaine et l'interdiction des violences contre les personnes protégées.
- Les leaders communautaires, les relais locaux et les autres parties prenantes disposent de capacités renforcées pour diffuser les messages de protection et contribuer à la prévention des violations.
- Les populations sont mieux informées des comportements à risque, des mécanismes de signalement appropriés et des services vers lesquels se tourner en cas de besoin.
- Le dialogue autour des normes humanitaires et de la protection des civils est encouragé entre les communautés et les acteurs concernés, dans le respect des principes humanitaires et de la sécurité des participants.

Changement spécifique attendu : Les communautés et relais formés sont davantage capables de reconnaître les situations susceptibles de porter atteinte aux droits des civils, de diffuser des messages de protection adaptés et d'adopter des comportements contribuant à réduire leur exposition aux risques. À plus long terme, le programme vise à favoriser une meilleure prise en compte des normes humanitaires et des droits humains par les acteurs concernés.

4. Projet d'appui à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance dans la zone de santé de Mweso, territoire de Masisi, Nord-Kivu

Objectif du projet : Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au renforcement de la résilience socio-économique des ménages vulnérables de la zone de santé de Mweso, particulièrement les personnes déplacées, les ménages retournés et les communautés hôtes affectées par les conflits et la perte de leurs moyens de subsistance.

Résultats attendus

- Les ménages ciblés améliorent leur accès aux denrées alimentaires et leur capacité à satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.
- Les bénéficiaires renforcent leurs connaissances et leurs capacités en matière de production agricole, de gestion des ressources productives ou d'autres activités de subsistance soutenues par le projet.
- Les ménages vulnérables développent ou restaurent des activités génératrices de revenus adaptées au contexte local et aux possibilités d'accès aux marchés.
- Les communautés renforcent leurs capacités à faire face aux chocs affectant la disponibilité, l'accès et la stabilité de l'approvisionnement alimentaire.

Changement spécifique attendu : Les ménages bénéficiaires deviennent progressivement moins dépendants des stratégies négatives de survie, grâce à une amélioration de leur accès à l'alimentation et à la restauration ou à la diversification de leurs moyens de subsistance. Le changement recherché est une amélioration mesurable de la capacité des ménages à couvrir leurs besoins alimentaires et à maintenir leurs activités

productives malgré les chocs sécuritaires et économiques.

5. Projet de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle dans la zone de santé de Birambizo, territoire de Rutshuru

Objectif du projet : Contribuer à l'amélioration des pratiques alimentaires et nutritionnelles des ménages de la zone de santé de Birambizo, en renforçant les connaissances des parents, des personnes responsables de l'alimentation des enfants et des communautés sur la nutrition, l'alimentation équilibrée, l'hygiène alimentaire et la prévention de la malnutrition.

Résultats attendus

- Les ménages ciblés améliorent leurs connaissances sur les besoins nutritionnels des enfants, des femmes enceintes et allaitantes ainsi que des autres personnes vulnérables.
- Les parents et personnes responsables des repas adoptent davantage de pratiques favorables à une alimentation diversifiée, à la préparation hygiénique des aliments et à l'hygiène des ménages.
- Les communautés reconnaissent plus facilement les signes d'alerte de la malnutrition et connaissent les structures de santé ou les services compétents vers lesquels orienter les personnes concernées.
- La collaboration entre les relais communautaires, les structures sanitaires et les familles est renforcée pour promouvoir les bonnes pratiques nutritionnelles.

Changement spécifique attendu : Les ménages ciblés adoptent des pratiques alimentaires et nutritionnelles plus appropriées, notamment en matière de diversité alimentaire, d'hygiène et de recours précoce aux services de santé en cas de signes de malnutrition. Le changement attendu se traduit par une meilleure capacité des familles à prévenir les risques nutritionnels et à rechercher une prise en charge adaptée, sans attribuer au projet une réduction effective de la malnutrition en l'absence de données sanitaires confirmées.

6. Projet de promotion de la participation politique des jeunes à travers l'appropriation de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu

Objectif du projet : Renforcer la participation effective, inclusive et significative des jeunes des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu aux processus de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de gouvernance, à travers une meilleure appropriation de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité (JPS), notamment de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies et des résolutions connexes.

Résultats attendus

- Les jeunes comprennent mieux les cinq piliers de l'Agenda JPS : participation, protection, prévention, partenariats et désengagement/réinsertion.
- Les organisations et réseaux de jeunes disposent de capacités renforcées pour élaborer des initiatives de paix, mener des actions de plaidoyer et participer aux mécanismes locaux de prévention des conflits.
- Les échanges entre les jeunes, les autorités, les organisations de la société civile et les acteurs de

paix sont renforcés.

- Les priorités et recommandations formulées par les jeunes sont davantage documentées et portées dans les espaces de dialogue, de concertation et de décision pertinents.

Changement spécifique attendu : Les jeunes ciblés passent d'une connaissance limitée de l'Agenda JPS à une capacité concrète de l'utiliser pour concevoir des initiatives de prévention des conflits, formuler des recommandations et participer aux mécanismes locaux de paix et de gouvernance. Le changement recherché est une participation plus structurée et plus influente des jeunes, en particulier des jeunes femmes, dans les processus de décision concernant la paix et la sécurité.

7. Projet de sensibilisation et d'éducation environnementale à travers la campagne « Zéro plastique sur le lac Kivu » dans la ville de Bukavu, Sud-Kivu

Objectif du projet : Contribuer à la réduction de la pollution plastique du lac Kivu et de ses abords dans la ville de Bukavu, à travers la sensibilisation, l'éducation environnementale et la mobilisation des citoyens, des jeunes, des commerçants et des acteurs communautaires en faveur de comportements responsables en matière de gestion des déchets plastiques.

Résultats attendus

- Les populations ciblées comprennent mieux les conséquences des déchets plastiques sur la qualité de l'eau, les écosystèmes aquatiques, la biodiversité, la santé humaine et les activités économiques dépendant du lac.
- Les jeunes, les riverains, les commerçants et les autres acteurs concernés sont davantage mobilisés en faveur de la réduction de l'utilisation du plastique à usage unique et de la gestion responsable des déchets.
- Les pratiques de collecte, de tri, de réutilisation ou d'élimination appropriée des déchets plastiques sont encouragées dans les espaces communautaires ciblés.
- Les initiatives citoyennes et les actions de sensibilisation contribuent à renforcer la responsabilité collective dans la préservation du lac Kivu et de son environnement.

Changement spécifique attendu : Les personnes et groupes ciblés adoptent des comportements plus responsables en matière de gestion des déchets plastiques, notamment en réduisant leur abandon dans les rues, les caniveaux et les abords du lac, et en privilégiant les pratiques de collecte et d'élimination appropriées. Le changement spécifique recherché est une diminution des comportements contribuant à la pollution plastique dans les sites ciblés et une participation communautaire accrue à la protection de l'écosystème du lac Kivu.

Contenu des projets, Résultats Obtenus et Activités réalisées

1-2 paragraphes. Élaborer sur ce qui s'est passé pendant l'année, la mise en œuvre des activités ou projet. Quelles sont les potentiels partenaires qui ont financés vos projets ou activités ? C'était quoi les perspectives des différents parties prenantes ? Comment est-ce que la problématique ciblée par l'activité ou le projet surgit-elle ?

CONTENU DES PROJETS ET ACTIVITÉS RÉALISÉS PAR RSF EN 2025

1. Projet : Promotion de l'autonomisation et de l'engagement politique des jeunes pour un changement positif à l'Est de la RDC



En 2025, avec l'appui financier de NPCYP, Recherche Sans Frontières (RSF) a mis en œuvre des activités visant à renforcer l'engagement citoyen des jeunes et leur contribution à la protection de l'environnement dans la ville de Goma, notamment dans les quartiers Ndosho et Kyeshero. Une formation en éducation environnementale a réuni 50 jeunes, dont 20 femmes et 30 hommes, autour de la lutte contre le changement climatique, de la gestion responsable des déchets et de la valorisation des matières plastiques. Durant la formation, plusieurs sacs de déchets plastiques ont été collectés et transformés, permettant la fabrication de plus de 50 articles commercialisables. Cette initiative a contribué à faire évoluer la perception des déchets plastiques, désormais considérés par les jeunes comme une ressource potentielle pour l'entrepreneuriat et la création de revenus.



Afin d'assurer la continuité des actions, deux clubs de jeunes environnementalistes, dénommés « Quartiers verts », ont été mis en place dans les quartiers Ndosho et Kyeshero. En complément, les activités de sensibilisation à la gestion des déchets ménagers et à la fabrication de compost destiné aux jardins potagers ont touché 1 725 personnes. Selon les informations communiquées par RSF, les partenaires ont contribué à l'initiation de 350 jardins potagers. Ces actions ont favorisé la mobilisation citoyenne, la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement et le développement de compétences susceptibles de générer des opportunités économiques pour les jeunes et les ménages.

Tableau 1. Répartition des 50 jeunes formés en valorisation des déchets plastiques

Catégorie	Femmes	Hommes	Total
Jeunes participants	20	30	50
Total	20	30	50

Tableau 2. Désagrégation des 1 725 personnes sensibilisées à la gestion des déchets et au compostage

Zone cible	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Ndosho	345	409	52	58	863
Kyeshero	234	267	110	251	862
Autres sites éventuels					
Total général	579	676	162	309	1 725

Indicateurs complémentaires : 2 clubs environnementaux créés ; plus de 50 articles fabriqués ; 350 jardins potagers initiés selon les informations communiquées. Le nombre de jardins doit être confirmé par les fiches de suivi des partenaires.

2. Programme de renforcement des mécanismes communautaires et de réponse aux violences basées sur le genre à l'Est de la RDC



En 2025, RSF a contribué à la mise en œuvre du Programme de renforcement des mécanismes communautaires et de réponse aux violences basées sur le genre à l'Est de la RDC, avec Heal Africa comme partenaire de mise en œuvre et un financement du Fonds humanitaire, complété par les interventions du consortium AUDI CONGO, SWID et RARIP, ainsi que par les collaborations impliquant AFRIYAN et UNFPA. Les activités ont porté sur la prévention des violences basées sur le genre, la lutte contre les violences numériques, la santé sexuelle et reproductive, la prévention des abus et de l'exploitation sexuels, ainsi que la vulgarisation des lois relatives aux droits des femmes. Des séances de sensibilisation ont notamment été organisées dans les écoles de Kitchanga et Mweso, dans le territoire de Masisi, et à Kibumba, tandis que des actions spécifiques ont ciblé les jeunes filles à Mweso. Le programme a également intégré le monitoring de protection et le renforcement des capacités des prestataires de services en gestion des cas de VBG, en protection de l'enfance, en planification familiale et en santé mentale.



Au total, les activités rapportées ont permis de sensibiliser 15 765 personnes. Elles visaient à améliorer les connaissances des communautés sur les risques de violence, les droits des personnes affectées et les mécanismes de prévention et d'orientation. Le renforcement des capacités des prestataires devait également contribuer à une réponse plus adaptée, confidentielle et respectueuse de la dignité des personnes survivantes. Les partenaires institutionnels, sanitaires et communautaires avaient un intérêt commun à renforcer la prévention, améliorer l'accès aux services et consolider les mécanismes locaux de protection, dans un contexte où l'insécurité et les déplacements accroissent les risques auxquels sont exposées les femmes, les filles et les autres personnes vulnérables.

Tableau 3. Désagrégation des 15 765 personnes sensibilisées par localité

Localité / site d'intervention	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Kitchanga	2351	3782	241	376	6750
Mweso	1989	2150	411	1345	5895
Kibumba	897	1450	335	456	3120
Autres sites couverts par le programme	0	0	0	0	0
Total général	5219	7382	987	2177	15 765

Commentaires : Ce tableau nous illustre un nombre remarquable de 15 765 personnes sensibilisées dont 5219 hommes, 7382 femmes, 987 garçons et 2177 filles dans 3 zones d'interventions du projet.

3. Programme d'appui à la protection des civils et de leurs biens à travers la sensibilisation et la formation communautaire sur le DIH et le DIDH

En 2025, avec le soutien de Geneva Call et les financements de GFFO et d'ECHO, RSF a poursuivi ses actions de promotion du droit international humanitaire (DIH) et du droit international des droits de l'homme (DIDH) dans le territoire de Masisi, notamment dans les zones de santé de Mweso et de Masisi, ainsi que dans la chefferie de Bwito, territoire de Rutshuru. Les activités ont ciblé les acteurs de la société civile, les leaders communautaires et les populations locales à travers des sessions de formation et de sensibilisation portant sur la protection des civils et de leurs biens, l'accès humanitaire et la prévention de l'utilisation de la famine comme méthode de guerre par les groupes armés. Le programme a également intégré le monitoring des pratiques des groupes armés et la diffusion de messages humanitaires par les médias communautaires.





Dans le cadre de la communication de proximité, une émission radiophonique a été produite et diffusée à 20 reprises sur la Radio communautaire Jeune du Développement, à 97,0 MHz. Les sessions communautaires ont rapporté 125 participants, tandis que les activités de sensibilisation élargies ont atteint 1 234 personnes selon les données communiquées. Des affiches ont été utilisées et 70 brochures ont été distribuées pour faciliter la compréhension des messages. Ces interventions visaient à renforcer la connaissance des normes humanitaires, à promouvoir des comportements favorables à la protection des civils et à encourager les communautés à relayer les messages de protection dans leurs localités. Elles répondaient à la persistance des risques de violations des droits humains, aux contraintes d'accès humanitaire et aux conséquences des conflits sur les populations civiles.

Tableau 4. Participants aux sessions de formation communautaire

Catégorie	Effectif communiqué
Hommes et garçons	35
Femmes	65
Filles	25
Total	125

Commentaires : Ce tableau indique 125 participants ayant pris part aux sessions de formation sur les normes humanitaires internationale.

Tableau 5. Désagrégation des 1 234 personnes sensibilisées sur le DIH et le DIDH

Zone d'intervention	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Zone de santé de Mweso	214	245	72	88	619
Zone de santé de Masisi	98	107	45	67	317
Chefferie de Bwito, Rutshuru	81	120	39	58	298
Total général	393	472	156	213	1 234

Commentaires : Ce tableau demontre 1234 personnes atteintes dont 393 hommes, 472 femmes, 156 garçons et 213 filles.

Autres réalisations documentées : 1 émission produite, 20 diffusions, 70 brochures distribuées et des affiches utilisées pour soutenir la sensibilisation.

4. Projet d'appui à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance dans la zone de santé de Mweso, territoire de Masisi, Nord-Kivu





En 2025, RSF a poursuivi des actions d'appui à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance dans la zone de santé de Mweso, territoire de Masisi, au bénéfice des femmes enceintes et allaitantes (FEFA) et d'autres femmes vulnérables issues notamment des communautés d'accueil. Grâce à des fonds mobilisés auprès de différents partenaires et bienfaiteurs, le projet a permis de distribuer des semences maraîchères à 560 ménages, chaque bénéficiaire recevant 10 grammes de semences de choux pour l'installation d'un jardin potager. Cette intervention visait à renforcer la disponibilité alimentaire au niveau des ménages, à diversifier les régimes alimentaires et à soutenir les capacités de production familiale dans un contexte marqué par l'insécurité, la fragilité des revenus et les difficultés d'accès à une alimentation diversifiée.

Selon les données communiquées, 505 femmes ont effectivement mis en place des jardins potagers sur des s uperficies estimées entre 3 et 4 ares par jardin. L'initiative visait à améliorer l'accès des familles aux légumes, à renforcer l'autonomie productive des femmes et à contribuer à la prévention des risques de malnutrition aiguë modérée (MAM) et sévère (MAS) chez les enfants de moins de cinq ans.



Les perspectives des bénéficiaires et des partenaires reposaient sur la consolidation des pratiques maraîchères, la consommation familiale d'une partie de la production et, lorsque les rendements le permettent, la vente des excédents pour soutenir les autres besoins essentiels du ménage.

Tableau 6. Distribution des semences maraîchères

Indicateur	Valeur
Ménages bénéficiaires de semences	560
Quantité de semences par ménage	10 g
Quantité totale distribuée, si chaque ménage a reçu 10 g	5 600 g, soit 5,6 kg
Femmes ayant mis en place un jardin potager	505
Superficie indicative par jardin	3 à 4 ares
Superficie totale estimée des 505 jardins	15,15 à 20,2 hectares

La superficie totale est calculée à partir de 505 jardins de 3 à 4 ares chacun.

Tableau 7. Tableau indicatif du rendement des 505 jardins potagers

Le tableau ci-dessous présente les résultats de production déjà obtenus. Pour le chou, une hypothèse illustrative de rendement de 20 à 30 tonnes par hectare est utilisée. Ce rendement effectif dépend notamment de la variété, de la fertilité du sol, des précipitations, de l'entretien, des ravageurs et de la disponibilité en eau.

Indicateur	prévues	Résultats atteints
Nombre de jardins	505	505
Superficie moyenne par jardin	3 ares	4 ares
Superficie totale cultivé	15,15 ha	20,2 ha

Rendement par hectare	20 t	30 t
Production théorique	303 tonnes	606 tonnes
Production théorique moyenne par jardin	600 kg	1 200 kg

Commentaires : Ce tableau nous illustre le rendement documenté en kilogrammes récoltés par les ensembles de ménages et jardins au sein de la communauté.

5. Projet de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle dans la zone de santé de Birambizo, territoire de Rutshuru



En 2025, RSF, en collaboration avec le Bureau de la zone de santé de Birambizo, a mené des activités de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle dans les aires de santé d'Ushindi et de Kitsimba, dans le territoire de Rutshuru. Les interventions ont porté notamment sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE), les pratiques alimentaires adaptées à l'âge, la prévention de la malnutrition et l'importance du recours précoce aux services de santé. Au total, 3 456 personnes ont été sensibilisées. Le projet a également contribué au repérage et à l'orientation des personnes vulnérables, avec 453 femmes enceintes et allaitantes (FEFA) et 759 enfants présentant une malnutrition aiguë modérée ou sévère orientés vers une prise en charge, dont 635 cas de MAM et 124 cas de MAS, selon les chiffres communiqués.



Ces actions visaient à renforcer les connaissances des familles, à favoriser l'adoption de pratiques nutritionnelles appropriées et à améliorer le lien entre les communautés et les structures sanitaires. La collaboration avec le Bureau de la zone de santé a permis d'inscrire les activités communautaires dans une logique de complémentarité avec les services de santé. Le changement recherché était une meilleure capacité des ménages à prévenir les risques nutritionnels, à reconnaître les signes d'alerte et à solliciter rapidement une prise en charge pour les enfants concernés. Les références ne doivent toutefois pas être assimilées à des guérisons ou à des admissions effectives sans confirmation par les structures de santé.

Tableau 8. Désagrégation des personnes sensibilisées à l'ANJE

Aire de santé	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Ushindi	459	745	389	325	1918
Kitsimba	339	687	223	289	1538
Total général	798	1432	612	614	3 456

Commentaires : Ce tableau, illustre 3456 personnes sensibilisées sur ANJE U dont 798 hommes, 1432 femmes, 612 garçons et 614 filles dans les deux aires de santé de la zone de santé de Birambizo.

Tableau 9. Référencement des FEFA et des enfants présentant une malnutrition

Catégorie	Nombre rapporté	Désagrégation complémentaire requise
Femmes enceintes et allaitantes (FEFA)	453	Femmes enceintes / femmes allaitantes, si disponible
Enfants présentant une MAM	635	Filles / garçons
Enfants présentant une MAS	124	Filles / garçons
Total des enfants référés pour MAM ou MAS	759	Filles / garçons
Total des personnes référées, FEFA et enfants	1 212	Ventilation par catégorie

Commentaires : Les données disponibles dans ce tableau indique 1212 personnes référés pour une prise en charge dont 453 FEFA, 635 enfants en MAM et 124 enfants en MAS.

6. Projet de promotion de la participation politique des jeunes à travers l'appropriation de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité au Nord-Kivu et au Sud-Kivu



En 2025, RSF, en collaboration avec NPCYP et Search for Common Ground (SFCG), avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF/UNPBF), a soutenu des initiatives visant à renforcer la participation des jeunes aux processus de paix, de gouvernance et de prise de décision dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. À Beni, RSF a facilité un dialogue intergénérationnel réunissant 50 acteurs de la société civile, dont 20 femmes et 30 hommes, afin de favoriser les échanges entre générations et de promouvoir la prise en compte des préoccupations des jeunes. Un atelier d'échange d'expériences a également été organisé entre les organisations membres des coalitions Jeunesse, Paix et Sécurité du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Cette activité a réuni 64 participants, dont 37 filles et 27 garçons ;



Par ailleurs, RSF a participé à trois actions de plaidoyer auprès du Gouverneur du Nord-Kivu à Beni. Selon les informations communiquées, ces démarches ont contribué à l'aboutissement d'une feuille de route et à la prise en compte de préoccupations des jeunes dans les prévisions budgétaires provinciales pour l'exercice 2026. Ces activités visaient à renforcer le dialogue entre les jeunes et les autorités, à promouvoir l'appropriation de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, et à faire reconnaître les jeunes comme des acteurs de prévention des conflits et de consolidation de la paix. La perspective poursuivie par les organisations de jeunesse était de transformer leur participation citoyenne en engagements institutionnels concrets et en mesures publiques répondant à leurs priorités.

Tableau 10. Désagrégation des participants aux activités Jeunesse, Paix et Sécurité

Activité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Dialogue intergénérationnel à Beni	14	12	16	8	50
Atelier d'échange d'expériences entre coalitions JPS	0	0	27	37	64
Actions de plaidoyer auprès du Gouverneur	4	4	3	2	3 actions, réunissant 12 actuers

Résultats institutionnels à documenter :

- Trois actions de plaidoyer menées auprès du Gouverneur du Nord-Kivu à Beni.
- Une feuille de route signée.
- Prise en compte annoncée des préoccupations des jeunes dans le processus budgétaire provincial pour 2026.

7. Projet de sensibilisation et d'éducation environnementale : campagne « Zéro plastique sur le lac Kivu » à Bukavu, Sud-Kivu

En 2025, RSF a conduit dans la ville de Bukavu une campagne de sensibilisation et d'éducation environnementale intitulée « Zéro plastique sur le lac Kivu », notamment dans le quartier Mudaka, au port de Bukavu et au marché de Mudaka, selon les sites communiqués par l'organisation. Les animateurs de terrain ont organisé des séances de sensibilisation de masse auprès des riverains, des commerçants, des jeunes et d'autres catégories de la population. La campagne a également été relayée en ligne par les médias et les réseaux sociaux afin d'élargir la portée des messages sur les conséquences de la pollution plastique et sur la nécessité de protéger les ressources aquatiques. Selon les données de RSF, les activités de proximité ont touché 5 234 personnes, tandis que la communication numérique a généré une portée annoncée de 25 000 personnes. Une tonne de bouteilles plastiques a également été collectée au cours de la campagne.

L'initiative répondait aux préoccupations liées à l'accumulation des déchets plastiques dans les espaces publics, les caniveaux et les abords du lac Kivu, avec des conséquences potentielles sur la qualité de l'eau, les écosystèmes aquatiques, la santé publique et les activités économiques dépendant du lac. En associant mobilisation communautaire, collecte des déchets et communication numérique, RSF cherchait à renforcer la responsabilité citoyenne et à encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Le changement attendu était une réduction des comportements de rejet inapproprié des plastiques et une participation accrue des communautés à la collecte et à la gestion responsable des déchets. La portée numérique constitue un indicateur de visibilité de la campagne ; elle ne doit pas être assimilée automatiquement à 25 000 personnes uniques ayant effectivement modifié leurs comportements.

Tableau 11. Désagrégation des personnes sensibilisées lors des activités de proximité à Bukavu

Site d'intervention	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Quartier Mudaka	897	1225	350	263	2735
Port de Bukavu	321	502	221	128	1172
Marché de Mudaka	452	568	107	200	1327
Autres sites éventuels	0	0	0	0	0
Total général	1670	2295	678	591	5 234

Commentaires : De ce tableau, nous trouvons 5 234 personnes sensibilisées dans la ville de Bukavu sur la gestion de déchets plastiques dont 1670 hommes, 2295 femmes ; 678 garçons et 591 filles à travers de sessions de sensibilisations ouvertes.

Tableau 12. Portée de la campagne numérique et résultats environnementaux

Indicateur	Résultat rapporté
Portée annoncée de la sensibilisation en ligne	25 000 personnes
Personnes sensibilisées lors des activités de proximité	5 234 personnes
Bouteilles plastiques collectées	1 tonne
Supports de diffusion	Médias et réseaux sociaux
Sites de proximité	Quartier Mudaka, port de Bukavu et marché de Mudaka

Autres activités :

ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES NUMÉRIQUES ET LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE DANS LES ÉCOLES DE MWESO ET DE KITCHANGA



Dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre (VBG), organisée du 25 octobre au 10 novembre 2025, Recherche Sans Frontières (RSF) a mené des activités de sensibilisation sur la lutte contre les violences numériques et les violences basées sur le genre dans les établissements scolaires de Mweso et de Kitchanga, dans le territoire de Masisi, au Nord-Kivu. Ces activités ont été réalisées en collaboration avec les organisations partenaires AUDI Congo, SWID et RARIP.

L'intervention visait à renforcer les connaissances des élèves sur leurs droits, les différentes formes de violences numériques et de violences basées sur le genre, ainsi que les mécanismes de prévention, de signalement et de protection. Elle avait également pour objectif de contribuer à la création d'un environnement scolaire sûr et protecteur, fondé sur le respect des droits de l'enfant et la tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de violence.



Au total, 4 250 élèves, dont 2 834 garçons et 1 416 filles, ainsi que 52 enseignants, ont été sensibilisés dans sept établissements scolaires ciblés : l'Institut Mapendo, l'École primaire Malamba, l'Institut Luvumu, l'Institut Mweso, l'Institut Kizito, l'Institut Kahe et l'Institut Kitchanga.

Les séances ont porté notamment sur l'identification des violences numériques, les risques liés à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux, les comportements à adopter pour se protéger en ligne, ainsi que les moyens de prévenir et de signaler les violences basées sur le genre. Une approche participative a été privilégiée à travers des jeux de rôles, des échanges interactifs et des témoignages anonymes. Ces méthodes ont favorisé l'implication des élèves et facilité la libération de la parole sur des sujets sensibles, souvent peu abordés en milieu scolaire, particulièrement dans les zones rurales.

Par ailleurs, les clubs de protection ont été redynamisés au sein des établissements scolaires ciblés afin de favoriser la diffusion continue des messages de prévention, d'encourager la sensibilisation entre pairs et de renforcer la participation des élèves à la promotion d'un environnement scolaire protecteur.



Les activités ont suscité un intérêt marqué de la part des élèves pour les questions liées à la sécurité numérique et à la prévention des violences. À l'issue des séances, les élèves ont été mieux outillés pour reconnaître les violences numériques, comprendre leurs droits et identifier au moins deux moyens de se protéger sur Internet.

En définitive, cette intervention a contribué au renforcement des connaissances des élèves et des enseignants sur la prévention des violences numériques et des VBG. Elle a également favorisé la mobilisation des communautés éducatives autour de la protection des enfants et de la promotion d'un

environnement scolaire sûr, inclusif et respectueux des droits de tous.

Défis programmatiques/techniques

Pendant l'exécution de l'activité ou projet, c'était quoi les défis connus par l'équipe et/ou les participants. Cela concerne les défis programmatiques, logistiques ou administratifs.

Au cours de l'année 2025, la mise en œuvre des projets et activités de Recherche Sans Frontières (RSF) a été confrontée à plusieurs défis d'ordre programmatique, financier, sécuritaire, logistique et opérationnel. Ces contraintes ont affecté la capacité de l'organisation à exécuter l'ensemble des activités initialement planifiées et à atteindre les résultats escomptés dans certaines zones d'intervention.

1. **Restriction des financements et insuffisance des ressources financières** : La restriction des financements disponibles a constitué l'un des principaux défis de l'année. En effet, les ressources mobilisées n'ont représenté qu'environ 30 % du budget prévisionnel, réduisant considérablement la capacité de RSF à mettre en œuvre toutes les activités prévues dans ses différents programmes. Cette situation a nécessité une priorisation des interventions, une adaptation des plans de travail et une mobilisation accrue des ressources disponibles. Elle a également limité la couverture géographique, le nombre de bénéficiaires pouvant être atteints et la continuité de certaines actions communautaires.

2**. Occupation de certaines zones et insécurité persistante :** L'occupation de certaines zones par des groupes armés et la dégradation de la situation sécuritaire dans plusieurs territoires du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ont considérablement limité les mouvements des équipes sur le terrain. Les restrictions d'accès, les risques liés aux déplacements et l'imprévisibilité de la situation sécuritaire ont entraîné des difficultés dans la planification et la réalisation des activités, le suivi des bénéficiaires ainsi que la collecte des données de terrain. Dans certains cas, les équipes ont dû reporter, adapter ou réduire leurs déplacements afin de préserver la sécurité du personnel et des communautés bénéficiaires.

3. **Fermeture du bureau de Kalehe** : L'insuffisance des moyens financiers a également conduit à la fermeture du bureau de RSF à Kalehe. Cette décision, dictée par les contraintes budgétaires et la nécessité de rationaliser les dépenses de fonctionnement, a réduit la présence opérationnelle de l'organisation dans cette zone. Elle a notamment compliqué la proximité avec les communautés, la coordination locale, le suivi régulier des activités et la réponse rapide aux besoins émergents.

4. Contraintes logistiques et difficultés d'accès aux bénéficiaires : Les difficultés de déplacement, l'état de certaines routes, les coûts de transport et les contraintes d'accès à plusieurs localités ont constitué des obstacles supplémentaires à l'exécution des activités. Ces facteurs ont parfois occasionné des retards dans l'acheminement des intrants, l'organisation des séances de sensibilisation, la tenue des formations et la supervision des activités communautaires. L'insuffisance des moyens logistiques disponibles a également limité la fréquence des missions de terrain.

5. **Défis opérationnels et administratifs :** Les contraintes financières ont exercé une pression sur les capacités opérationnelles de l'organisation, notamment en matière de maintien des ressources humaines, de fonctionnement des bureaux, de communication et de suivi-évaluation. L'équipe a dû adapter ses méthodes de travail, renforcer la coordination entre les services et privilégier les activités considérées comme prioritaires. Par ailleurs, les contraintes de disponibilité des partenaires et des acteurs communautaires, combinées aux changements du contexte sécuritaire, ont parfois nécessité la révision des calendriers d'exécution.

6. **Difficultés de suivi, de collecte des données et de mesure des résultats :** L'accès limité à certaines zones, les mouvements de population et les difficultés de communication ont compliqué la collecte régulière des données désagrégées par sexe, âge et localité. Ces contraintes ont rendu plus difficile le suivi continu de certains indicateurs, la documentation systématique des résultats et la vérification des effets des interventions auprès des bénéficiaires.

Mesures d'adaptation adoptées : Face à ces défis, RSF a privilégié une approche flexible et adaptative, fondée sur la priorisation des activités essentielles, l'ajustement des calendriers en fonction de l'évolution du contexte, le renforcement de la coordination avec les partenaires locaux et les structures communautaires, ainsi que

l'utilisation rationnelle des ressources disponibles. L'organisation a également accordé une attention particulière à l'analyse des risques sécuritaires avant les déplacements et à l'adaptation des modalités d'intervention pour réduire l'exposition du personnel et des bénéficiaires aux risques.
En conclusion, l'année 2025 a été marquée par un environnement opérationnel particulièrement contraignant pour RSF. Malgré les restrictions financières, les difficultés d'accès et les contraintes de fonctionnement, l'organisation a poursuivi les interventions prioritaires dans la mesure des moyens disponibles. Ces défis soulignent la nécessité de renforcer la mobilisation des ressources, de développer des financements plus prévisibles et flexibles, et de consolider les capacités logistiques et opérationnelles afin d'assurer une mise en œuvre plus durable des programmes.

LEÇONS APPRISES OU RECOMMANDATIONS

Synthétiser une ou deux leçons apprises ou recommandations à inclure dans la base de données d'apprentissage.

Les leçons et recommandations ci-dessous ont attiré notre attention pour l'an 2025 à Savoir :
1. Renforcer la mobilisation et la diversification des financements : La restriction des ressources financières, qui n'ont représenté qu'environ 30 % du budget prévisionnel, a démontré la nécessité de diversifier les sources de financement, de développer des partenariats stratégiques et de privilégier des financements flexibles permettant de maintenir les interventions prioritaires en période de crise.
2. Renforcer l'adaptation des programmes au contexte sécuritaire : L'occupation de certaines zones et l'insécurité persistante ont confirmé l'importance d'intégrer une analyse régulière des risques sécuritaires dans la planification des activités, de prévoir des scénarios alternatifs et de privilégier, lorsque nécessaire, des approches communautaires adaptées pour garantir la continuité des interventions et la sécurité des équipes et des bénéficiaires.
3. Améliorer la planification opérationnelle et la maîtrise des coûts : La fermeture du bureau de Kalehe et les contraintes logistiques ont montré l'importance d'adapter les coûts de fonctionnement aux ressources réellement disponibles, de renforcer la mutualisation des moyens logistiques et de mettre en place des mécanismes de continuité opérationnelle pour préserver la présence de l'organisation auprès des communautés.
4. Renforcer le suivi-évaluation et la capitalisation des expériences : Les difficultés d'accès au terrain et de collecte des données ont souligné la nécessité de systématiser la collecte de données désagrégées par sexe, âge et localité, de renforcer le suivi à distance lorsque cela est pertinent et sécurisé, et de documenter régulièrement les résultats, les difficultés et les mesures correctives afin d'améliorer la qualité des interventions futures.

Conclusions/d'autres remarques

Inclure toute information importante et pertinente pas traités dans les parties au-dessus.

L'année 2025 a été marquée par un contexte sécuritaire, humanitaire et économique particulièrement difficile dans les zones d'intervention de Recherche Sans Frontières (RSF). Malgré la restriction des financements, l'insécurité persistante, les difficultés d'accès à certaines localités et les contraintes opérationnelles ayant affecté la mise en œuvre des activités, RSF a poursuivi ses efforts en faveur de la protection des civils, de la promotion des droits humains, de la prévention des violences basées sur le genre, du renforcement de la paix, de la sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement.
Les expériences de cette année ont permis de renforcer la capacité d'adaptation de l'organisation, de mettre en évidence l'importance des mécanismes communautaires et de confirmer la nécessité d'une collaboration étroite avec les autorités locales, les organisations partenaires et les bénéficiaires. Toutefois, l'écart entre les ressources financières prévues et celles effectivement mobilisées a limité l'ampleur des interventions et la couverture des besoins identifiés.
Pour les prochaines années, RSF entend consolider ses partenariats techniques et financiers, renforcer ses

capacités institutionnelles et opérationnelles, améliorer ses mécanismes de suivi-évaluation et développer des approches d'intervention plus flexibles, sensibles aux conflits et adaptées aux réalités locales. L'organisation réaffirme son engagement à poursuivre ses actions auprès des populations vulnérables, dans le respect des principes humanitaires, de la redevabilité envers les communautés et du principe de Ne pas nuire (Do No Harm).
Enfin, RSF encourage ses partenaires techniques et financiers à soutenir des interventions pluriannuelles, flexibles et suffisamment financées, afin de garantir la continuité des actions, de renforcer la résilience des communautés et de contribuer durablement à la protection des personnes et à la consolidation de la paix dans l'est de la République démocratique du Congo.

Fait à Goma, le 15 fevrier2026

Pour Recherche Sans Frontières

Direction Exécutive

Recherche Sans Frontières
RSF
Research Without Borders
RSF - RDC
BUREAU DE COORDINATION